

pour les grades militaires qui ayent les talens requis, a établi une Commission pour examiner ce qui peut être perfectionné dans les réglemens militaires établis sous le règne de Pierre le Grand, & à la perfection desquels le Felt-Maréchal Comte de Munnich & d'autres Généraux avoient déjà travaillé sous le règne de l'Impératrice Anne.

III. Il y a actuellement sur le tapis deux projets dont on se flatte que l'exécution sera également avantageuse au commerce de la Russie. L'un est d'établir à *Petersbourg* une Compagnie pour négocier en Perse, & dans laquelle les seuls Nationaux seront admis à prendre intérêt. L'autre regarde l'établissement d'un Commerce plus réglé avec la Chine, au moyen d'une Compagnie qui fera le négoce avec ce Pays-là par la voye de Sibirie.

On est occupé à d'autres arrangemens pour favoriser le commerce intérieur de l'Empire, & pour prévenir que les Juifs de Pologne n'introduisent clandestinement en Russie des étoffes d'or, d'argent & de soye, à la faveur des denrées & marchandises déclarées exemptes de payer les droits sur la frontière. Le Sénat a de plus rendu une Ordonnance, par laquelle il déclare, qu'en vertu des ordres de l'Impératrice, toutes les marchandises du produit de l'Ukraine, ou Petite-Russie, qui en sortiront désormais pour être transportées dans les Villes de Pologne, comme Chanvre, Cire, Huile de Lin, Peaux de Bœufs non préparées, & toutes sortes de grains, seront exemptes de payer aucuns droits de sortie aux Bureaux établis sur les frontières.

L'Ambassadeur Turc est attendu pour ce mois